

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN, TENUE LE JEUDI 14 MARS 2024 À 18H30.

La présente **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu **le jeudi 14 mars 2024, à 18h30,** à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Mme Christine McAleer, déclare la séance ouverte à 18h34.

La Mairesse mentionne que Mme Crête procèdera à l'enregistrement sonore des délibérations du Conseil pour les besoins de rédaction du procès-verbal.

2. CONFIRMATION DES PRÉSENCES

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

<u>Présences</u>: <u>Absences</u>:

Mairesse: Christine McAleer

Conseiller 1: Thomas Vandor

Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Éric Bourdeau
Conseiller 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 Shane Beauchamp

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; la Directrice générale par intérim et greffière, Madame Francine Crête, est également présente.

Tous les membres du Conseil présents attestent avoir reçu l'avis de convocation avec l'ordre du jour y inclus, le tout dans le délai prescrit par le Code municipal du Québec.

24-03-088 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par le conseiller Shane Beauchamp APPUYÉ par le conseiller Éric Bourdeau

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Confirmation des présences
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Ressources humaines
- 5. Période de questions ouverte au public
- 6. Levée de la séance

ADOPTÉE

24-03-089 4. <u>RESSOURCES HUMAINES - DESTITUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-</u>TRÉSORIER

ATTENDU QUE le Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité a été suspendu avec traitement par la mairesse le 25 janvier 2024 pour fins d'enquête ;

ATTENDU QUE cette suspension a été entérinée par le Conseil Municipal le 5 février 2024 par le biais de la résolution 24-02-043 ;

ATTENDU QU'une enquête administrative a été menée ;

ATTENDU QUE les résultats de l'enquête démontrent des manquements graves rompant irrémédiablement le lien de confiance entre le Conseil Municipal et le Directeur général et greffier-trésorier, et ce, pour les motifs énoncés dans la lettre de fin d'emploi datée du 14 mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par le conseiller Éric Bourdeau APPUYÉ par le conseiller Shane Beauchamp

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil Municipal de la Municipalité d'Ormstown :

DESTITUE le Directeur général et greffier-trésorier en date du 14 mars 2024 ;

AUTORISE la Mairesse à signer la lettre de fin d'emploi au nom du Conseil Municipal.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions doivent porter uniquement sur les sujets à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée, seul un commentaire est émis.

24-03-090 6. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault APPUYÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 18h37.

ADOPTÉE

Christina Ma Aloar	Eronoino Crôto Directrico générale na	_
Christine McAleer Mairesse	Francine Crête, Directrice générale pa intérim et Greffière	≀r